

Hébergement des Saisonniers

Les Sables d'Olonne Agglomération

SEM Les Sables d'Olonne Développement
6 Impasse Isaac Newton – Bâtiment C
Parc Numérimer – Olonne sur mer
85340 Les Sables d'Olonne
02-51-96-88-88
contact@lsodeveloppement.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Face à la demande croissante de logements pour accueillir les salariés saisonniers des entreprises du territoire, en particulier du secteur touristique, l'Agglomération des Sables d'Olonne a décidé de prendre en charge un service d'hébergement saisonnier dans les locaux des lycées Éric Tabarly et Valérie Mathé.

Depuis 2010, la Région met à disposition de l'Agglomération des sables d'Olonne, durant les vacances scolaires d'été, la résidence d'hébergement du Lycée professionnel Éric Tabarly pour l'accueil des travailleurs saisonniers durant la période estivale.

Cette résidence a une capacité d'hébergement de 125 lits (30 lits sont réservés pour l'Armée chaque été).

En 2019, l'Agglomération a étendu ce dispositif à la résidence d'hébergement du Lycée professionnel Valère Mathé. La capacité d'hébergement est de 45 lits.

Soit une capacité totale d'hébergement des saisonniers sur le secteur de 170 lits.

L'association Eurotium est le délégataire en charge de la gestion de ce service d'hébergement estival.

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Territoire des Sables d'Olonne Agglomération

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES

Saisonniers